

ACTES PONTIFICAUX

262.91
A28
no26
1949

N° 26

LE MONDE DU TRAVAIL

Pie XII

POUR UN CHRISTIANISME VIVANT

(29 juin 1948)

LES PIVOTS D'UN VÉRITABLE RENOUVEAU SOCIAL

(31 octobre 1948)

LES RESPONSABILITÉS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Lettre au chanoine Cardijn

(21 mars 1949)

LE PROBLÈME DU LOGEMENT

(25 mars 1949)

VALEUR SURNATURELLE DU TRAVAIL

(27 mars 1949)

RELATIONS PATRONALES-OUVRIÈRES

(7 mai 1949)

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

ACTES PONTIFICAUX



PREMIÈRE SÉRIE

1. **Encycliques** : « *Vix pervenit* » sur les contrats (Benoît XIV); « *Acerbo nimis* » sur l'enseignement de la doctrine chrétienne (Pie X). — 15 sous.
2. **Action féminine** (Pie XII). — 15 sous.
3. **Syndicats et œuvres économique-sociales** (Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). — 15 sous.
4. **Le Règne du Christ** (Pie X). Encycliques: *E supremi apostolatus* sur la restauration dans le Christ; *Il fermo proposito* sur l'Action catholique. — 15 sous.
5. **Autour du Consistoire** (Pie XII). — Message de Noël; Allocution au Consistoire secret; Allocutions aux nouveaux cardinaux. — 15 sous.
6. **Encyclique « Orientales Omnes »** sur l'Église ruthène (Pie XII). — 15 sous.
7. **La Question sociale** (Léon XIII, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). — 10 sous.

DEUXIÈME SÉRIE

8. **L'Apostolat de la Prière** (Pie XII). — Lettre et radio-messages. — 10 sous.
9. **Groupements de jeunes** (Pie XII). — Formations sportives; J. O. C.; Scoutisme. — 10 sous.
10. **Les grandes directives** (Pie XII). — La famine; L'Église face à la situation présente; La voix de la conscience (Noël 1946). — 10 sous.
11. **Au service de l'enfance** (Pie XII). — L'Œuvre de la Sainte-Enfance; Pour les enfants indigents; Devoirs et droits des instituteurs. — 10 sous.
12. **Théâtre, cinéma, radio, presse** (Pie XII). — 10 sous.
13. **Pour un monde nouveau** (Pie XII). — Le relèvement du prolétariat; La question agricole. — 10 sous.

ACTES PONTIFICAUX

N° 26

Le monde du travail

Pie XII

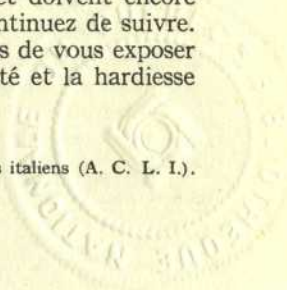
Pour un christianisme vivant ¹

(29 juin 1948)

Vous voici de nouveau rassemblés autour de Nous, chers Fils de Rome et d'Italie, travailleurs catholiques de toutes catégories; votre présence ravive aujourd'hui dans Notre âme le souvenir de Notre première rencontre avec vous. C'était le 11 mars 1945, que Nous saluions les représentants des « Acli » naissantes; jour de grande, mais aussi, presque, d'unique espérance. Votre association faisait, franche et confiante, ses premiers pas, mais le chemin était long et le but lointain. Aujourd'hui, en contemplant votre grandiose phalange, Nous devons reconnaître que la bénédiction du Seigneur, appelée par Nous sur votre œuvre, était puissante et que le céleste Patron que Nous vous donnâmes alors, saint Joseph, l'homme fidèle et juste, le travailleur par excellence, vous a miraculeusement protégés. Vous pouvez vous écrier avec joie: « Nous avons grandi, nous avons progressé dans notre voie, nous nous rapprochons chaque jour davantage du but. » Nous Nous sentîmes alors poussé à tirer de la richesse de la doctrine sociale de l'Église, de la plénitude de sa sollicitude pastorale, les instructions qui devaient vous servir de guide sur un sentier bien ardu et encore obscur. Elles ont fait leurs bonnes preuves et doivent encore vous accompagner sur le chemin que vous continuez de suivre. En avant, donc! Ce que Nous Nous proposons de vous exposer aujourd'hui ne vise qu'à encourager la fermeté et la hardiesse de vos pas.

1. Discours aux Associations catholiques des travailleurs italiens (A. C. L. I.).
Traduction de la *Documentation catholique*, 18 juillet 1948.

6x
850
A 28
no 26
1949



I. — L'ACCROISSEMENT EXTÉRIEUR

Vous avez grandi; votre nombre s'est considérablement accru; vous avez étendu votre organisation, multiplié les sièges, les cercles locaux, les cours d'enseignement, les patronages; développé les moyens de propagande par des journaux, des périodiques, des opuscules largement diffusés. Travail excellent, et avec vous Nous remercions tous ceux qui vous ont prêté et continuent de vous prêter leur appui dans l'accomplissement de cette action providentielle! Attention cependant! Les institutions, comme les individus, ont coutume de passer par une crise de croissance, qui peut avoir ses dangers et ses désillusions. Ne vous laissez pas trop exalter ou illusionner par le nombre croissant des noms sur vos listes ou des acquéreurs de vos publications. Demandez plutôt ce que vaut chacun de ces noms. Signifie-t-il vraiment un nouveau soldat du Christ dans le monde du travail? C'est cela qui compte réellement. C'est cela qui vous permettra de dire en plein droit: nous avons grandi!

Vous ne pourrez vous féliciter pleinement et sans réserve du progrès de votre Association que lorsque, à l'organisation qui agit en haut, correspondra en bas la vie de chacun des groupes particuliers et de chacun de leurs membres. Car, de deux choses l'une: ou les « Acli¹ » vivront de la vie de chacun de leurs éléments et dureront, ou, dans le cas contraire, leur vie sera fictive et ne pourra être qu'éphémère.

A quoi serviraient les noms seuls sur les listes, si ceux qui les portent n'y étaient inscrits que comme de simples unités; si chacun dans son groupe particulier, dans son champ de travail n'était pas intimement et solidement uni à tous les autres travailleurs catholiques, lesquels, sous le drapeau des « Acli », ne doivent avoir qu'une même pensée et une même volonté, une même activité et une même abstention, les mêmes tendances et les mêmes aversions?

A quoi serviraient les nombreux acquéreurs de vos publications, si leur contenu, quelque excellent qu'il fût, restait lettre morte, s'il ne devenait pas vie, vie dans vos réunions intimes, dans la chaleur de vos discussions, des explications, des commentaires, des applications opportunes aux conditions de chaque lieu?

A quoi serviraient les belles oeuvres de charité et d'assistance par l'intermédiaire des « Acli », si vous n'y participez pas solidairement, au moins par vos services pressés, vos bonnes

1. Abréviation italienne pour Associations catholiques des Travailleurs italiens (E. S. P.)

idées, un vif intérêt personnel, de manière que vous puissiez dire véritablement: ces œuvres, ces salles de lecture, ces colonies de vacances pour les enfants et tant d'autres institutions similaires sont nos œuvres?

A quoi serviraient vos excellents assistants ecclésiastiques et vos éminents dirigeants, s'ils n'étaient pas aptes à éveiller en chaque membre de vos groupes le sens des buts des « Acli », s'ils n'étaient pas suffisamment larges d'esprit et de cœur pour laisser aux autres la possibilité d'exposer leurs vues et de se rendre utiles à l'Association par leurs bonnes qualités?

Faites donc des « Acli », avec l'aide de Dieu, l'organisation d'une réalité vivante, d'une réalité merveilleuse, d'un christianisme vivant dans le monde du travail. Car notre époque manque précisément de cette réalité vivante, au défaut de laquelle aucune organisation à outrance, dont on a le culte aujourd'hui, pour ne pas dire la superstition, ne pourra jamais suppléer.

Que votre nombre croissant n'ait donc qu'un sens: le Christ a grandi avec chacun de nous dans le monde du travail. Alors vous serez prompts et prêts, aux jours difficiles, s'ils devaient jamais advenir pour vous, à vaincre les décourageantes désillusions, devant lesquelles les faibles se soustraient par la fuite, en renonçant à poursuivre la course commencée.

II. — LE CHEMIN PARCOURU

Vous dites aujourd'hui avec joie: nous avons progressé sur notre chemin. Nous sommes non seulement là, mais nous y sommes de manière que personne, ami ou adversaire, ne peut nous ignorer; nous représentons quelque chose; tout le monde doit compter avec nous. C'est vrai. Notre joie et Notre satisfaction ne sont pas moindres que les vôtres, spécialement lorsque Nous songeons comment ces heureux résultats ont été obtenus en peu de temps et toujours en concurrence avec des adversaires implacables, qui souvent avaient occupé le terrain avant vous.

Ce serait toutefois une façon de juger superficielle, extérieure, et pour ainsi dire purement sportive, si vous considériez le chemin parcouru seulement sous cet aspect. Les Associations catholiques des travailleurs sont là, non pas uniquement parce que l'adversaire est là. Quiconque l'affirmerait fausserait la vérité historique, méconnaîtrait complètement l'impulsion propre de l'Église et des chrétiens dignes de ce nom pour l'action sociale. Cette impulsion ne leur vient pas du dehors; ni la peur de la révolution ni celle du soulèvement des masses ne les

poussent au travail pour le peuple. Non. L'amour fait battre leur cœur, ce même amour qui faisait battre le Cœur du Christ, et leur inspire le souci de la défense et du respect de la dignité du travailleur moderne, ainsi que le zèle attentif, pour le placer dans des conditions de vie matérielles et sociales en harmonie avec cette dignité.

Si vous pesez sérieusement tout cela, vous ne serez pas tentés de vous féliciter sans plus du chemin parcouru jusqu'à présent. Les « Acli » doivent, suivant leurs principes, exercer l'apostolat parmi les ouvriers, avant tout parmi leurs propres membres, et ensuite, auprès des autres, un « apostolat des ouvriers pour les ouvriers » (cf. Encycl. *Quadragesimo anno*).

A quel point donc a progressé en vous la sanctification de la vie, grâce à une conception véritablement chrétienne du travail ? Comment agit par votre intermédiaire cet ardent apostolat de l'exemple parmi tant de compagnons, même jeunes, qui, chaque jour, se traînent au travail presque comme s'ils y étaient forcés, sans joie, sans aucune aspiration élevée ? Comment s'exerce votre apostolat, si précieux, de l'exemple dans l'usage chrétien des temps libres, dans la sanctification du dimanche et des fêtes, dans toute la vie de famille ?

Gardez-vous bien de dire : ces exigences sont sans doute importantes, mais elles ne concernent pas immédiatement les circonstances présentes. Est-ce réellement vrai ? Qu'attend maintenant le travailleur ? L'aide peut-être de l'État ou de l'Église par l'intermédiaire de leurs œuvres d'assistance ? Certes, personne ne songe à soustraire à la classe ouvrière une telle contribution, mais elle n'est pas la seule à la demander ; en ces trop longues années de crise économique, ceux qui appellent du secours sont devenus si nombreux que l'Église elle-même, et en particulier le Saint-Siège, malgré ses multiples œuvres d'assistance, ne peut bien souvent que gémir sur son insuffisance à soulager toutes les misères, à exaucer tous ceux qui s'adressent à lui.

C'est pourquoi les travailleurs, comme du reste aussi les autres classes du peuple, avant de compter sur l'aide d'autrui, doivent compter sur leurs propres efforts, sur leur propre défense, sur leur mutuelle assistance, dans l'exercice de laquelle le point fondamental est le sentiment d'intime solidarité entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. Et c'est en cela que consiste l'importance des exigences dont Nous avons parlé et du travail apostolique que les « Acli » sont appelées à accomplir, en imprégnant toute la vie du travailleur des vrais principes du Christ.

Considérons les choses pratiquement et en toute sincérité. Partout on note un sentiment de malaise et de mécontentement: le travailleur n'est pas satisfait de son sort ni de celui de sa famille; il affirme que ses gains ne sont pas proportionnés à ses besoins. Nul plus que l'Église n'a soutenu et ne défend les justes revendications du travailleur. Mais cette disproportion et cette insuffisance sont-elles toujours et uniquement dues à la modicité du gain? L'accroissement des besoins n'y entre-t-il pas pour quelque chose?

Sans doute, il est des besoins qui doivent être satisfaits d'urgence: les aliments, le vêtement, l'habitation, l'éducation des enfants, la saine restauration de l'âme et du corps. Mais Nous voulons faire allusion à ces autres exigences qui se manifestent, telles que le désir antichrétien et immodéré du plaisir, ainsi que la légèreté qui tendent à pénétrer même dans le monde ouvrier. Les dures conditions économiques du temps de guerre ont fait perdre jusqu'à la possibilité de l'épargne, mais même aujourd'hui on n'en a plus ni le sentiment ni l'idée. Dans de telles conditions d'esprit, comment pourrait-on avoir la claire et droite conscience de la responsabilité dans l'usage et dans l'administration des deniers publics destinés aux maisons populaires, aux assurances sociales, aux services sanitaires? Et comment pourrait-on prendre la coresponsabilité dans la direction de l'économie tout entière du pays, à laquelle aspire la classe ouvrière, maintenant surtout que la grave plaie du chômage peut être guérie non par la démagogie, mais par la raison et la discipline; non par la profusion de sommes énormes pour remédier seulement aux besoins immédiats du moment, mais par de sages et prévoyantes dispositions? De là découle la difficile, mais aussi la si importante mission des « Acli » de promouvoir en chacun l'esprit de l'épargne chrétienne, de la consciencieuse délicatesse dans toutes les choses qui regardent le bien commun, afin que toujours les personnes conscientes de leur responsabilité aient la prévalence.

Importante est sans aucun doute l'élévation du traitement ou du salaire, que le père de famille et peut-être aussi les enfants déjà grands apportent à la maison chaque mois ou chaque semaine; plus important encore est le souci commun de l'employer sagement pour les vrais besoins de la famille. Mais il est souverainement important que la maîtresse de maison sache bien diriger les affaires domestiques. Personne ne pourra nier qu'ici s'offre aux « Acli » un nouveau champ de multiples activités pour le soutien de la classe ouvrière: l'instruction de ses membres,

opportunes institutions d'enseignement pour les mères et les jeunes filles, délassements aux heures libres, spécialement saines distractions spirituelles et corporelles pour les jeunes gens.

En réalité, le traitement ou le salaire ne sont pas l'unique richesse du foyer domestique. Les connaissances acquises à l'école et celles concernant son propre travail, art ou métier, la santé physique, le bien-être de la mère et du petit enfant, un logement sain et clair, concourent, par ailleurs, à embellir et à réjouir la maison, au grand profit de l'union et de l'affection mutuelle parmi les membres de la famille. Et quel nouvel objet d'activité pour les « Acli »! Que de maîtres catholiques, de médecins, de juristes et d'autres personnes, hommes et femmes, en ville et à la campagne, prêteraient volontiers leur concours en faveur de l'éducation du peuple! Mais le peuple doit être foncièrement disposé à coopérer à ce travail apostolique, à vouloir s'aider lui-même, à avoir de soi-même une appréciation noble et vraiment chrétienne. Ainsi, Nous voici revenu au point de départ: êtes-vous des apôtres, entre vous et réciproquement? Êtes-vous des apôtres envers ceux qui ne sont pas, mais qui devraient être avec vous? A cette condition seulement, votre contentement pour le chemin parcouru pourra être parfait.

III. — VOTRE BUT

Mais pour ne pas défaillir le long des chemins, pour enflammer les cœurs et particulièrement pour gagner la jeunesse à votre cause, il vous faut avoir constamment devant les yeux la haute fin vers laquelle doit tendre votre mouvement: c'est-à-dire la formation des travailleurs vraiment chrétiens qui, excellent également en capacité dans l'exercice de leur art et en conscience religieuse, sachent mettre en harmonie la ferme protection de leurs intérêts économiques avec le sentiment le plus strict de la justice et avec la sincère volonté de collaborer avec les autres classes de la société au renouveau chrétien de la vie sociale tout entière (cf. *Encycl. Quadragesimo anno*).

Tel est le but élevé du mouvement des travailleurs chrétiens, même si celui-ci se divise en Unions particulières et distinctes, dont les unes visent à la défense de leurs intérêts légitimes par les contrats de travail — tâche propre des Syndicats, — d'autres aux œuvres d'assistance mutuelle dans les choses économiques, telles que les coopératives de consommation; d'autres enfin à l'aide religieuse et morale aux travailleurs, comme sont les Associations ouvrières catholiques.

Ne vous laissez donc pas détourner de cette fin, plus importante que n'importe quelle autre forme transitoire de l'organisation syndicale. L'avenir des Syndicats eux-mêmes dépend de la fidélité ou non à tendre vers ce but. S'ils visaient, en effet, à la domination exclusive dans l'État et dans la société, s'ils voulaient exercer un pouvoir absolu sur l'ouvrier, s'ils repoussaient le sentiment strict de la justice et la sincère volonté de collaborer avec les autres classes sociales, ils failliraient à l'attente et aux espérances que tout honnête et consciencieux travailleur met en eux. Que faudrait-il penser de l'exclusion du travail d'un ouvrier, parce qu'il n'est pas *persona grata* du Syndicat, de la cessation forcée du travail pour l'obtention de buts politiques, de l'égarement dans de nombreux autres sentiers erronés qui mènent loin du vrai bien et de l'unité de la masse ouvrière tant souhaitée ?

Cette véritable unité ne s'obtient que si l'on reconnaît le but exact du mouvement des travailleurs, au moins dans ses fondements naturels. Nous avons en vue ce point essentiel lorsque, dans notre discours du 11 mars 1945, Nous parlions des rapports des « Acli » avec le Syndicat unique. Il était et il est une expérience, qui montre jusqu'à quelle limite extrême les travailleurs catholiques sont allés dans leur bonne volonté de collaboration. Vous, chers Fils, vous avez donné une preuve manifeste de cette volonté, car dans le Syndicat, comme tel, vous voyez un solide soutien de la société économique de nos temps, plus d'une fois reconnu par la doctrine sociale de l'Église.

Mais si la forme présente du Syndicat venait à mettre en danger le vrai mouvement des travailleurs, alors les « Acli » ne manqueraient certainement pas au devoir de vigilance et d'action que la gravité du cas demanderait. Il s'agit réellement aujourd'hui d'importantes résolutions et réformes dans l'économie nationale, en face desquelles une lutte des classes, basée sur l'inimitié et sur la haine, risquerait de compromettre l'idée syndicale, sinon de la conduire littéralement à la ruine. C'est pourquoi vous devez faire en sorte que les principes chrétiens prévalent définitivement dans le Syndicat; alors il prospérera au profit des travailleurs et de tout le peuple italien.

Nous vous avons adressé, chers Fils, des paroles, non de repos mais pratiques, jaillissant d'un cœur qui bat entièrement pour vous, mais qui a aussi profondément conscience de la gravité de l'heure. Puissiez-vous les accueillir avec le même esprit et continuer avec une ferveur renouvelée votre œuvre; œuvre plus que jamais opportune et nécessaire, œuvre qui a

déjà produit tant de bons fruits dans le domaine du travail et surtout dans l'âme du travailleur, œuvre hautement prometteuse d'un plus fécond avenir de bien.

Animé de tels sentiments, Nous donnons à vous, chers Fils et Filles, à vos familles, à tous les travailleurs des administrations, de l'industrie, des champs, du foyer domestique, à Rome, en Italie, dans le monde entier — même à ceux qui vivent loin de Dieu et de l'Église, afin qu'ils s'amendent, — d'une façon spéciale à tous ceux qui cherchent en vain du travail, ou souffrent, en proie aux plus dures angoisses ou à la misère spirituelle ou matérielle, à vos assistants ecclésiastiques et à vos dirigeants, à vos organisations et institutions, Nous donnons avec effusion de cœur Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Les Actes Pontificaux ont publié trois autres discours de Pie XII sur le monde du travail : le premier, auquel le Pape fait allusion au début de cette allocution, adressé aux travailleurs italiens (11 mars 1945) : Les associations catholiques d'ouvriers; le deuxième, aux représentants des organisations patronale et ouvrière de l'industrie électrique italienne (25 janvier 1946) : Entente entre patrons et ouvriers par l'organisation professionnelle. Ces deux discours ont paru dans le numéro 7 : la Question sociale, des Actes Pontificaux.

Quant au troisième : Le relèvement du prolétariat, prononcé à la radio, le 1^{er} septembre 1944, à l'occasion du cinquième anniversaire de la guerre, les Actes Pontificaux l'ont publié dans le numéro 13 : Pour un monde nouveau. A la page 5, après le dernier mot du cinquième paragraphe : « social », il faudra ajouter ces deux phrases qui se sont trouvées omises dans le texte que nous avons reproduit : « Ce n'est pas qu'elle (l'Église) prétende soutenir purement et simplement l'état actuel des choses comme si elle y voyait l'expression de la volonté divine, ni protéger par principe le riche et le ploutocrate contre le pauvre et le prolétaire. Tant s'en faut ! Dès l'origine, elle s'est toujours posée en tutrice du faible opprimé contre la tyrannie des puissants, elle a toujours appuyé les justes revendications de tous les groupements des travailleurs contre n'importe quelle iniquité. »

Les pivots d'un véritable renouveau social ¹

(31 octobre 1948)

Soyez les bienvenus, chers fils et filles de Turin, de cette industrielle métropole, à qui le travail moderne et la technique moderne ont donné une physionomie spéciale parmi les villes d'Italie; soyez les bienvenus dans la Rome éternelle, éternelle non seulement par les œuvres et la valeur des hommes, mais aussi par cette divine vertu de l'Évangile, dont parle l'apôtre Paul au début de sa Lettre aux Romains (I, 16), par le sang des Princes des Apôtres, qui l'ont élevée à la dignité de maîtresse de vérité; par le Siège de Pierre et de ses successeurs, dans la longue série des Pontifes romains.

Quelle impulsion et quel désir vous ont conduits ici, hommes et femmes du travail, du très moderne et aussi, aujourd'hui, du si urgent travail dans les célèbres Établissements « Fiat »? Du lieu de vos inlassables labeurs, vous êtes venus en pèlerinage au centre de la sainte Église catholique, parce que vous êtes persuadés que ni le travail seul, ni la plus parfaite organisation, ni le plus puissant outillage, ne sauraient former et assurer la dignité du travailleur, mais bien la religion et tout ce qui est ennobli et sanctifié par elle. L'homme est l'image de Dieu un et trine, et partant lui aussi personne, frère de l'Homme-Dieu Jésus-Christ et avec lui et par lui l'héritier d'une vie éternelle: voilà quelle est sa véritable dignité.

Plus qu'aucun homme au monde, il est certain que le travailleur doit toujours plus se convaincre et s'imprégner de cette vérité. Depuis longtemps déjà, on a affirmé et l'on continue d'affirmer que la religion rend le travailleur flasque et mou dans la vie quotidienne, dans la défense de ses intérêts privés et publics, que, tel l'opium, elle l'endort, le tranquillisant entièrement par l'espérance d'une vie d'au delà. Erreur manifeste! Si l'Église, dans sa doctrine sociale, insiste toujours sur les égards dus à l'intime dignité de l'homme, si elle réclame pour l'ouvrier, dans le contrat de travail, le juste salaire, si elle exige pour lui une assistance efficace dans ses besoins matériels et spirituels, quel en est le motif, sinon que le travailleur est une personne humaine, que sa capacité de travail ne doit pas être considérée

1. Allocution aux ouvriers des établissements *Fiat*, de Turin, reçus en audience. Traduction de la *Documentation catholique*, 2 janvier 1949.

ni traitée comme une « marchandise », et que son œuvre représente toujours une prestation personnelle ?

Précisément ces rénovateurs du monde, qui revendiquent pour eux le souci des intérêts des ouvriers presque comme un monopole propre et déclarent que leur système est le seul vraiment « social », ne protègent pas la dignité personnelle des travailleurs, mais font de sa capacité productive un simple objet, dont la « société » dispose pleinement suivant sa volonté et à son gré.

L'Église, chers fils et filles, veut et cherche sincèrement votre bien. Elle vous dit que la liberté humaine a ses limites dans la loi divine et dans les multiples devoirs que la vie comporte; mais en même temps elle s'emploie et s'emploiera toujours jusqu'à la fin pour que chacun, dans le bonheur du foyer et dans des conditions de vie honnêtes et tranquilles, puisse couler ses jours en paix avec Dieu et avec les hommes (cf. *Tim.*, II, 1-2). L'Église ne promet pas cette égalité absolue que les autres proclament, parce qu'elle sait que la vie humaine en commun produit toujours et nécessairement toute une échelle de degrés et de différences dans les qualités physiques et intellectuelles, dans les dispositions et les tendances intérieures, dans les occupations et dans les responsabilités. Mais en même temps, elle assure à tous la pleine égalité dans la dignité humaine, comme aussi dans le cœur de Celui qui appelle à lui tous ceux qui sont accablés et surchargés, et les invite à prendre sur eux son joug, afin de trouver la paix et le repos de leurs âmes, car son joug est doux et son fardeau suave et léger (cf. *Matth.*, XI, 28-30).

De cette façon, pour protéger et la liberté et la dignité humaine, et non pour favoriser les intérêts particuliers de tel ou tel groupement, l'Église repousse tout totalitarisme d'État, et elle n'affaiblit pas, par les pensées de l'au-delà, la juste défense des droits des travailleurs sur terre. Bien plutôt, ces rénovateurs du monde que Nous avons signalés tout à l'heure, lorsqu'ils font luire aux yeux du peuple le mirage d'un avenir de prospérité chimérique et de richesse irréalisable, avec la superstition de la technique et de l'organisation, sacrifient la dignité de la personne humaine et le bonheur domestique aux idoles d'un progrès terrestre mal compris.

L'Église, éducatrice expérimentée de la famille humaine et fidèle à la mission que lui a confiée son divin Fondateur, proclame la vérité du seul bonheur parfait qui nous est préparé dans le ciel. Mais précisément à cause de cela, elle place solidement

et puissamment les fidèles sur le terrain de la réalité présente. Car le Juge suprême, qui nous attend au terme de la vie terrestre sur le seuil de l'éternité, avertit tout le monde, en haut et en bas, qu'il faut user consciencieusement des dons reçus de Dieu pour éviter toute injustice et profiter de toute occasion de faire des actes d'amour et de bonté. Telle est l'unique mesure de tout progrès véritable, attendu que ce progrès est réel et non fictif seulement s'il nous rapproche aussi de Dieu et nous rend plus semblables à lui. Toutes les mesures purement terrestres du progrès sont une illusion, Nous allions dire une dérision pour l'homme, au milieu d'un monde qui est sous la loi du péché originel et de ses suites, et qui, dès lors, imparfait même avec la lumière et la grâce de Dieu, tomberait, sans cette lumière et cette grâce, dans un abîme de misère, d'injustice et d'égoïsme.

Seule cette idée religieuse de l'homme peut conduire par ailleurs à l'unité dans la conception de ses conditions de vie. Là où Dieu n'est pas principe ni fin, là où l'ordonnance de sa création n'est pas pour tous le guide et la mesure de la liberté et de l'action, l'unité parmi les hommes est irréalisable. Les conditions matérielles de la vie et du travail, prises seules en considération, ne peuvent jamais constituer le fondement de l'unité de la classe ouvrière, établi sur une prétendue uniformité d'intérêts. Ne serait-ce pas là faire violence à la nature et créer seulement de nouvelles oppressions et divisions au sein de la famille humaine, à un moment où tout travailleur honnête aspire à un ordre juste et pacifique dans l'économie privée et publique et dans toute la vie sociale ?

Chers fils et filles, tout pouvoir légitime sur les hommes ne peut prendre origine et existence que du pouvoir de Celui qui, par sa nature, le possède au ciel et sur la terre, sans limites de temps ni d'espace: de Jésus-Christ, qui domine sur les grands de ce monde, qui nous aime et nous a rachetés du péché au prix de son sang; auquel appartiennent à jamais la gloire et la puissance (cf. *Apoc.*, I, 56). A lui va le tribut de votre adoration et de votre reconnaissance. Mettez-vous à son service, afin d'ouvrir à son « règne de vérité et de vie, de sainteté et de grâce, de justice, d'amour et de paix », un chemin dans les rangs de vos compagnons et de vos compagnes d'usine; afin que les rayons qui émanent de lui, Soleil de justice et Fournaise ardente d'amour, dissipent tout sentiment coupable, toute envie, toute haine, toute discorde, et que la paix de Dieu règne dans les cœurs, dans les maisons et dans les ateliers, dans les villes et dans

les campagnes, dans les employeurs et dans les employés, dans votre propre peuple et dans toutes les nations. Car il a plu au Père que fussent réconciliées par lui, avec lui-même, toutes choses, celles de la terre comme celles du ciel (cf. *Col.*, 1, 20). En formulant ce vœu, Nous vous donnons de tout cœur à vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, à vos compagnons, à vos compagnes de travail, comme gage et présage des grâces les plus précieuses, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Avant la parution des « Actes Pontificaux », l'École Sociale Populaire a publié sur « le monde du travail », dans ses brochures mensuelles, outre les grandes encycliques sociales: *Rerum novarum* (Léon XIII), n° 15, et *Quadragesimo anno* (Pie XI), n°s 210-211, quelques discours importants de Pie XII:

- « Discours anniversaire de *Rerum novarum* » (1^{er} juin 1941), *Allocutions et Lettres de Pie XII* (III), n° 335.
- « Message de Noël 1942 », *Allocutions et Lettres de Pie XII* (VII), n° 354.
- « Directives aux travailleurs » (la Pentecôte, 13 juin 1943), *Allocutions et Lettres de Pie XII* (VIII), n° 359.

Responsabilités de la classe ouvrière

Lettre au chanoine Cardijn¹

(21 mars 1949)

A Notre cher Fils Joseph Cardijn, aumônier général de la Jeunesse ouvrière chrétienne.

Parmi les joies que la Providence semble vouloir Nous réserver à l'occasion de la prochaine Année Sainte, c'en sera une particulièrement douce à Notre cœur — affligé par ailleurs de toutes sortes de peines et de soucis — que la coïncidence de ce grand jubilé de toute la chrétienté avec celui par lequel Nos fils et filles de la Jeunesse ouvrière chrétienne célébreront les vingt-cinq ans de leur cher et glorieux mouvement. Qui eût pu penser, lorsque vous jetiez en terre belge, il y a un quart de siècle, au milieu de difficultés et de contradictions innombrables, les premiers fondements de cet édifice, qu'il prendrait en peu d'années de si vastes proportions et s'étendrait bientôt non seulement à la Belgique, et à un grand nombre de nations d'Europe, mais jusque dans la lointaine Amérique et presque dans le monde entier ?

C'est qu'il venait à son heure dans le plan de la Providence, pour aider à la solution d'un problème, qui n'est pas spécial à une région ou à un continent: celui que pose de nos jours devant la conscience chrétienne le sort de tant de travailleurs menacés dans les plus précieux de leurs biens: la foi en Dieu, la vie sur-naturelle et le salut éternel de leurs âmes. Les donner ou les redonner — en commençant par les jeunes — au Christ et à l'Église, tel fut, dès le début, l'idéal qui vous anima et que vous sûtes faire passer dans des milliers de cœurs droits et généreux. Les résultats, Nous les avons sous les yeux: ce sont ces admirables phalanges de militants et de militantes, dont l'Église est légitimement fière, voyant en elles une promesse et une garantie pour la rechristianisation du monde du travail.

Il était bon que les fruits du dévouement intense et souvent obscur de ces disciples du Christ fussent révélés et manifestés au grand jour, comme ils vont l'être à l'occasion de ce Congrès jubilaire.

1. Cette lettre a été adressée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la J. O. C.

Mais beaucoup plus encore que son extension dans l'espace — dont témoignait déjà de façon si éclatante la récente Semaine d'étude de Montréal, avec ses délégués de quarante-deux nations — ce que montrera au monde la J. O. C., en cette rencontre mémorable, et ce qui fait sa véritable grandeur, c'est la formation chrétienne profonde, c'est l'ardeur apostolique et conquérante qu'elle a su donner à ses adhérents, plaçant comme un levain en pleine pâte ces jeunes hérauts de la bonne cause, qui confessent intrépidement leur foi en face de ceux qui ne l'ont plus, la méprisent ou la combattent. Nous apprécions trop les mérites de ces jeunes travailleurs et travailleuses, qui, sans se soucier des moqueries ou des brimades, poursuivent avec persévérance leur œuvre de conquête, pour ne pas leur décerner ici les louanges auxquelles ils ont droit. Qu'ils continuent, qu'ils ne ralentissent pas leur élan! Les conditions du moment, en ce tournant décisif de l'histoire, réclament aujourd'hui plus impérieusement que jamais leur apostolat.

Il est trop évident, en effet, que si chaque condition sociale a son rôle important à jouer dans une transformation du monde comme celle qui s'opère de nos jours, la classe ouvrière, en ce qui la concerne, est appelée à assumer aujourd'hui des responsabilités qu'elle n'avait jamais connues dans le passé. Et il est non moins évident que beaucoup de ses membres, séduits par un faux idéal de rédemption humaine, prétendent trouver dans les théories erronées du matérialisme athée la seule solution adéquate aux angoissants problèmes du monde du travail. Or, ce n'est pas en opposant une attitude négative et de simple défense aux mauvais bergers, qu'on peut espérer résoudre ces problèmes. C'est par la présence agissante au sein des usines et des chantiers de pionniers pleinement conscients de leur double vocation, — chrétienne et ouvrière, — décidés à assumer entièrement leurs responsabilités et à ne connaître ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'ils aient transformé leurs milieux de vie selon les exigences de l'Évangile. C'est par cette œuvre positive, constructive, que l'Église pourra étendre son action vivifiante à des millions d'âmes qu'elle entoure d'une si ardente et maternelle sollicitude; et c'est à cette tâche sublime que sont appelés à contribuer les jeunes chefs ouvriers chrétiens formés par la J. O. C.

La force d'accomplir ce labeur, qui pourrait sembler surhumain, ils la trouveront dans la pratique d'une vie sacramentelle et eucharistique toujours plus intense, dans une union de tous les instants avec le Maître de toute pureté, de tout amour,

de tout apostolat, le Sauveur Jésus, dans le filial recours à sa Mère, la Très Sainte Vierge Marie. Ils la trouveront aussi dans une adhésion loyale et généreuse aux directives de la hiérarchie et spécialement à la doctrine sociale de l'Église, et dans une fraternelle et joyeuse collaboration avec les autres mouvements d'Action catholique en vue du règne de Dieu sur la société tout entière.

C'est, Nous le savons, dans ce sens que sont orientés les efforts personnels de tous ceux — militants, Jocistes, aumôniers — qui se préparent en ce moment méthodiquement à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de leur mouvement. C'est là aussi, Nous en avons l'intime conviction, le gage d'une action efficace et durable de ce Congrès jubilaire, qui, bien loin de viser seulement à un succès extérieur et éphémère, veut être l'occasion d'un approfondissement et d'un renouveau de l'esprit, des méthodes et de l'influence apostolique de la J. O. C. dans le monde.

Aussi appelons-Nous, dès maintenant, en grande abondance, les grâces d'en haut sur cette préparation, sur ceux qui en ont eu l'initiative et sur ceux qui la réaliseront. Et afin de vous donner un nouveau témoignage de la constante bienveillance avec laquelle Nous avons suivi, accompagné de Nos vœux et de Nos prières, les développements de la J. O. C. et l'œuvre imposante que vont consacrer les prochaines célébrations, Nous vous envoyons, cher Fils, tant à vous-même qu'à tous les Jocistes du monde, et à ceux en particulier, qui, au nom de leurs frères lointains, feront en ces jours-là, autour de leur fondateur et père, une si magnifique couronne, Notre affectueuse et paternelle Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 21 mars 1949.

PIUS PP. XII.

C'est la troisième lettre de Pie XII sur la J. O. C. que publient les « Actes Pontificaux » : la première, adressée aussi au chanoine Cardjin, et datée du 26 avril 1946 (A. P., Groupements de jeunesse, n° 9); la deuxième, adressée à S. Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, le 24 mai 1947, à l'occasion du congrès national de la J. O. C. canadienne (A. P., L'Action catholique, n° 16.)

Le problème du logement¹

(25 mars 1949)

Voyez, Messieurs, dans Notre accueil en cette période particulièrement chargée de l'année, une marque de l'intérêt que Nous portons à vos travaux. Votre désir, instamment exprimé, de venir à Nous, prouve que vous le reconnaissez et que vous l'appréciez, cet intérêt, et que vous-mêmes envisagez consciencieusement l'aspect moral de votre tâche.

D'une part, en effet, Nous avons souvent manifesté Notre préoccupation touchant le besoin urgent, angoissant, de procurer à des milliers, à des millions d'individus et de familles des logements qui leur assurent un minimum d'hygiène et de bien-être, de dignité et de moralité. C'est dire que, à Nos yeux, l'œuvre de la construction est de toute première importance.

D'autre part, Nous n'avons pas à détailler ici les difficultés qui se dressent actuellement à l'encontre de votre tâche; elles ne vous sont que trop connues et elles font l'objet de vos délibérations; mais, en fin de compte, elles se ramènent au fait du déséquilibre entre peuples créanciers et peuples débiteurs. Les vicissitudes de la guerre et de l'après-guerre l'ont porté à un tel degré de gravité que, dans un prochain avenir, la plupart des nations se verront réduites à orienter suivant une direction plus ou moins exclusive leur production et, par suite, le travail, l'exploitation du sol, l'investissement des capitaux.

Qui pâtira le plus durement des conséquences de cette contrainte sinon la grande masse de la population? Elle a besoin de se loger, comme elle a besoin de s'habiller et de se nourrir. C'est là un besoin commun à tous les hommes, sans distinction de revenu ou de rang; il doit, de ce chef, recevoir de l'économie normale et tendue vers sa fin propre, surtout avec le concours de l'initiative privée, sa légitime satisfaction.

L'économie moderne, si vantée, si fière de produire toujours plus, toujours mieux, toujours à meilleur marché, n'en est pourtant pas précisément arrivée à satisfaire ce besoin réel de l'homme, avant tout de la famille. Besoin réel et non factice,

1. La Commission pour l'édilisme et les travaux publics de l'Office international du travail a été reçue par S. S. Pie XII. Au cours de l'audience à laquelle assistaient des délégués patronaux et ouvriers d'une vingtaine de nations des cinq continents, le Souverain Pontife a prononcé en langue française un important discours publié dans l'*Osservatore Romano* du 27 mars 1949.

comme on semblerait parfois l'insinuer, comme si l'on pouvait se contenter soit du taudis des primitifs et des nomades, soit du petit réduit élégant, pourvu de tout le confort moderne, mais où il n'y a pas de place pour l'enfant. Si donc l'industrie de la construction contribue à aiguiller l'économie moderne vers une production destinée à satisfaire aux besoins primordiaux de l'homme, au lieu de se laisser déterminer par l'accidentel mouvement des prix, elle aura bien mérité son titre d'œuvre sociale, car elle aura ramené l'économie elle-même des errements d'une concurrence désorientée à la voie plane de la collaboration, dans un ordre vraiment social.

Assurément, dans l'état actuel de gêne, il s'en faut de beaucoup que tout soit réalisable dans la direction désirée; quelque chose pourtant l'est déjà à présent et, en tout cas, rien n'est permis qui puisse masquer au regard le chemin vers le but poursuivi.

L'Église, dont la doctrine sociale prend fait et cause pour les intérêts de la famille, doit, par le fait même, envisager aussi la question d'une habitation convenable. Quel stimulant, en effet, que ce besoin de logement pour le progrès de l'économie et de la technique! Une économie, une technique, qui se règlent sur les besoins primordiaux de l'homme, n'a pas lieu de se préoccuper du nombre trop grand ou trop petit des habitants.

Certainement la question du logement n'est pas l'objet unique de votre compétence, mais elle est celui qui pousse le plus à l'action, immédiatement lié qu'il est à l'un des besoins élémentaires de l'homme. Les autres objets de votre activité, plus frappants peut-être de prime abord, tirent principalement leur valeur du fait qu'ils sont des moyens de production destinés précisément à satisfaire à ces mêmes besoins. Toutefois, l'étendue des buts de votre production ne peut que mettre en lumière l'importance de votre tâche dans le cadre général de l'économie. C'est ce qui Nous a spécialement intéressé à la lecture des publications de votre Commission.

Nous Nous sommes tout particulièrement réjoui d'y trouver la trace de votre effort assidu en vue de la consolidation interne de votre institution. Le perfectionnement de la technique et de l'organisation du travail, les relations personnelles entre les divers collaborateurs de la profession, l'éveil du sens de la responsabilité de chacun dans l'exécution de l'œuvre commune, le rendement suffisant du travail assuré à tous, la formation pro-

fessionnelle, la stabilité de l'emploi, le recrutement des apprentis: voilà des questions qui, en tant qu'elles touchent à la doctrine sociale chrétienne, méritaient Notre plus bienveillante attention. Nous ne pouvons que vous féliciter de les avoir étudiées avec diligence. Aussi, vous remercions-Nous chaleureusement de votre visite et, convaincu de l'ampleur et de l'importance de la tâche à laquelle vous appliquez les soins les plus sérieux, et de votre haute conscience à vous en acquitter, Nous tenons à attirer sur elle, par Nos prières, la lumière et le secours de la Providence divine.

A ce problème du logement que ses prédécesseurs Léon XIII (encyclique Rerum novarum) et Pie XI (encyclique Quadragesimo anno) avaient signalé, Pie XII s'est arrêté dans plusieurs de ses discours importants. Voici quelques-unes de ses déclarations :

« Aujourd'hui l'idée d'espace vital et la création de tels espaces est au centre des buts sociaux et politiques; mais ne devrait-on pas, avant toute chose, penser à l'espace vital de la famille et libérer celle-ci des liens que lui imposent des conditions de vie ne lui permettant pas même de concevoir l'idée d'une maison à elle? » (Directives aux travailleurs, Fête de la Pentecôte, 1^{er} juin 1941, E. S. P. n° 397.)

« Qui veut que l'étoile de la paix se lève et repose sur la société doit... penser à procurer à chaque famille un foyer où la vie familiale, matériellement et spirituellement saine, réussisse à se manifester dans sa vigueur et dans sa valeur »; et plus loin : « Qui connaît les grandes Encycliques de Nos prédécesseurs et Nos précédents messages sait que l'Eglise n'hésite pas à tirer les conclusions pratiques qui dérivent de la noblesse morale du travail et à les soutenir de tout le poids de son autorité. Ces exigences comprennent, outre un juste salaire suffisant aux nécessités de l'ouvrier et de sa famille, la conservation et le perfectionnement d'un ordre social qui rende possible et assurée, si modeste qu'elle soit, une propriété privée à toutes les classes du peuple. » (Message de Noël 1942, E. S. P. n° 397.)

Valeur surnaturelle du travail ¹

(27 mars 1949)

Vous savez bien, chers fils et chères filles, la joie paternelle que Nous éprouvons chaque fois que Nous voyons venir vers Nous les ouvriers qui, avec un courage parfois héroïque, obéissent fidèlement à la grande loi qui régit la vie de l'homme depuis la chute originelle: « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » (*Gen.*, III, 19). Mais Notre joie s'accroît lorsque le fruit de leur travail témoigne, par son utilité et sa beauté, de l'amour avec lequel il a été accompli. C'est votre cas.

Sans doute le travail est souvent pénible, et il arrive aussi parfois que le morceau de pain qu'il procure soit bien misérable. Nous avons agi et ne cessons d'agir, autant qu'il est en Notre pouvoir, non seulement pour venir au secours de ceux qui se trouvent dans le besoin, mais encore pour mettre en face de leurs responsabilités et de leurs devoirs ceux qui s'y dérobent d'une manière coupable, en renouvelant fréquemment Nos sévères avertissements. Pourtant, Notre bon vouloir, comme celui de tant d'hommes de cœur et amis de la justice, se heurte non seulement à l'inertie et à l'incompréhension d'un grand nombre, mais encore plus à la volonté délibérée des exploitateurs de la misère, qui sans apporter aucun secours efficace, semblent n'avoir rien d'autre en vue que d'aggraver le mal, de réduire à l'impuissance ceux qui veulent travailler et ceux qui cherchent à fournir un travail qui leur soit honnêtement rémunérateur, d'exciter le mécontentement, de pousser à l'exaspération, non sans conséquences funestes pour les intérêts mêmes des travailleurs.

Mais la tactique la plus antihumaine et antisociale est de rendre le travail odieux. Or, en retour, le travail, si la fatigue se fait souvent sentir, même âpre et douloureuse, est pourtant en lui-même beau et anoblissant, parce qu'il poursuit, dans la mesure où il produit, l'œuvre commencée par le Créateur et la généreuse collaboration de chacun au bien-être de tous.

Une telle pensée serait suffisante pour rendre aimable tout travail, même le plus monotone et le plus dur. Mais combien davantage elle doit vous soutenir dans votre travail. Les modèles qu'avec une filiale dévotion vous Nous avez offerts, l'attestent éloquemment. Nous qui, malgré l'éloignement, vivons constamment de cœur au milieu de Nos fils, penchés, de jour et souvent

1. Allocution aux ouvriers et ouvrières des établissements de céramique de *Civita Castellana*. Traduction de la *Documentation catholique*, 24 avril 1949.

aussi de nuit, sur leur travail continuel, Nous vous voyons, artisans de la céramique, suivre avec intérêt, à chacun de ses stades, la transformation de la matière entre vos mains et sous l'action du feu et, chaque fois, contempler avec amour le résultat obtenu. Et c'est vrai pour vous tous: c'est-à-dire, non seulement pour tous ceux qui, parmi vous, exécutent et produisent ces merveilles artistiques, ces élégances de formes, de dessins, de reflets métalliques, destinés expressément à la saine et exaltante joie des yeux, mais encore pour ceux dont les produits industriels adaptés aux usages domestiques réjouiront, par l'harmonie et le bon goût de leurs lignes, avec la blancheur éclatante de leur émail, le foyer où ils iront servir.

Mais une autre considération augmente encore la beauté de votre travail. Votre art régional et traditionnel, de tant de siècles, a la noble empreinte de toute activité qui travaille la terre. L'agriculteur l'arrose de ses sueurs et lui confie la semence afin qu'elle germe dans son sein et qu'elle fournisse ensuite à l'homme le pain qui le nourrit et les fruits qu'il savoure. Le mineur peine pour lui arracher ses trésors profondément cachés, pour le profit de l'humanité. Vous aussi vous travaillez la terre pour la faire, d'obscur et informe, utile, belle et brillante.

Tout ceci est réalité matérielle, mais c'est aussi une image. Jésus, le divin Maître, aimait à enseigner par le moyen des paraboles (Cf. *Marc*, IV, 2, 33-34). Il comparait nos âmes à la terre où l'Église sème les dons de la nature et de la grâce, qu'il nous incombe de faire fructifier: nous n'avons pas, nous, le droit de laisser dormir, inutiles pour nous et pour le prochain, les talents reçus dont il nous demandera compte. Cette terre, il la travaille lui-même et nous enseigne à la travailler avec lui. Il la pétrit dans toutes les nécessités quotidiennes de la vie, la soumet au feu de l'épreuve pour faire aussi de l'âme, plus humble et plus misérable aux yeux des hommes, son chef-d'œuvre. Si dans vos fabriques la terre pouvait parler, croyez-vous qu'elle se lamenterait de la vigueur des doigts qui la façonnent et qu'elle gémirait sous la caresse brûlante du feu qui donne à sa solidité beauté et splendeur? Levez donc vos yeux vers Dieu; demandez-lui secours, aide et soulagement; ayez confiance en lui; sa main est forte mais c'est la main d'un Père très aimant et le feu par lequel il vous fait passer est celui de son amour. Abandonnez-vous docilement à son action, et vous trouverez, même ici-bas, la paix, une paix parfois austère, mais cependant toujours une paix qui s'ouvrira un jour dans la lumière sans ombre et dans la félicité sans fin.

Relations patronales-ouvrières ¹

(7 mai 1949)

Avec une égale sollicitude, un égal intérêt, Nous voyons venir à Nous, tour à tour, les ouvriers et les représentants des organisations industrielles; les uns et les autres Nous exposent, avec une confiance qui Nous touche profondément, leurs préoccupations respectives. Aussi, en vous souhaitant de tout cœur la bienvenue, Nous saisissons volontiers, très chers fils, l'occasion que vous Nous offrez de vous exprimer Notre paternelle bienveillance et de louer votre zèle à faire pénétrer dans le monde de l'économie la doctrine sociale chrétienne.

Nous venons de faire allusion aux préoccupations de ceux qui participent à la production industrielle. Erroné et funeste en ses conséquences est le préjugé, malheureusement trop répandu, qui voit en elles une opposition irréductible d'intérêts divergents. L'opposition n'est qu'apparente. Dans le domaine économique il y a communauté d'activité et d'intérêts entre chefs d'entreprises et ouvriers. Méconnaître ce lien réciproque, travailler à le briser, ne peut être que le fait d'une prétention de despotisme aveugle et déraisonnable. Chefs d'entreprises et ouvriers ne sont pas antagonistes inconciliables. Ils sont coopérateurs dans une œuvre commune. Ils mangent, pour ainsi dire, à la même table, puisqu'ils vivent, en fin de compte, du bénéfice net et global de l'économie nationale. Chacun touche son revenu, et sous ce rapport leurs relations mutuelles ne mettent aucunement les uns au service des autres.

Toucher son revenu est un apanage de la dignité personnelle de quiconque, sous une forme ou sous une autre, comme patron ou comme ouvrier, prête son concours productif au rendement de l'économie nationale. Dans le bilan de l'industrie privée, la somme des salaires peut figurer à titre de frais de l'employeur. Mais, dans l'économie nationale, il n'est qu'une sorte de frais, qui consistent dans les biens naturels utilisés en vue de la production nationale et qu'il faut, par conséquent, sans cesse suppléer.

Il s'ensuit que, des deux côtés, on a intérêt à voir les dépenses de la production nationale proportionnelles à son rendement. Mais dès lors que l'intérêt est commun, pourquoi ne pourrait-il

1. Allocution aux congressistes de l'Union Internationale des Associations Patronales catholiques. *Osservatore Romano*, 9 mai 1949.

pas se traduire dans une expression commune? pourquoi ne serait-il pas légitime d'attribuer aux ouvriers une juste part de responsabilité dans la constitution et le développement de l'économie nationale? Aujourd'hui surtout que la pénurie des capitaux, la difficulté des échanges internationaux paralysent le libre jeu des dépenses de la production nationale. Les récents essais de socialisation n'ont fait que mettre en plus claire évidence cette pénible réalité. Elle est un fait: ni la mauvaise volonté des uns ne l'a créée, ni la bonne volonté des autres ne réussira à l'éliminer. Mais alors, pourquoi, quand il est encore temps, ne pas mettre les choses au point, dans la pleine conscience de la commune responsabilité, en sorte d'assurer les uns contre d'injustes défiances, les autres contre des illusions qui ne tarderaient pas à devenir un péril social?

Cette communauté d'intérêt et de responsabilité dans l'œuvre de l'économie nationale, Notre inoubliable Prédécesseur Pie XI en avait suggéré la formule concrète et opportune lorsque, dans son Encyclique *Quadragesimo anno*, il recommandait « l'organisation professionnelle » dans les diverses branches de la production. Rien, en effet, ne lui semblait plus propre à triompher du libéralisme économique que l'établissement, pour l'économie sociale, d'un statut de droit public fondé précisément sur la communauté de responsabilité entre tous ceux qui prennent part à la production. Ce point de l'Encyclique fut l'objet d'une levée de boucliers; les uns y voyaient une concession aux courants politiques modernes, les autres un retour au Moyen Age. Il eût été incomparablement plus sage de déposer les vieux préjugés inconsistants et de se mettre de bonne foi et de bon cœur à la réalisation de la chose elle-même et de ses multiples applications pratiques.

Mais, à présent, cette partie de l'Encyclique semble presque nous fournir malheureusement un exemple de ces occasions opportunes qu'on laisse échapper, faute de les saisir à temps. Après coup, on s'évertue à élaborer d'autres formes d'organisation juridique publique de l'économie sociale et, pour le moment, la faveur va de préférence à l'étatisation et à la nationalisation des entreprises. Il n'est pas douteux que l'Église aussi — dans certaines justes limites — admet l'étatisation et juge « que l'on peut légitimement réserver aux pouvoirs publics certaines catégories de biens, ceux-là qui présentent une telle puissance, qu'on ne saurait, sans mettre en péril le bien commun, les abandonner aux mains des particuliers » (Encycl. *Quadragesimo anno* — *Acta Ap. Sedis*, vol. 23, 1931, page 214). Mais faire de cette éta-

tisation comme la règle normale de l'organisation publique de l'économie serait renverser l'ordre des choses. La mission du droit public est en effet de servir le droit privé, non de l'absorber. L'économie — pas plus d'ailleurs qu'aucune autre branche de l'activité humaine — n'est de sa nature une institution d'État; elle est, à l'inverse, le produit vivant de la libre initiative des individus et de leurs groupes librement constitués.

On ne serait pas non plus dans le vrai en voulant affirmer que toute entreprise particulière est par sa nature une société, de manière que les rapports entre participants y soient déterminés par les règles de la justice distributive, en sorte que tous indistinctement — propriétaires ou non des moyens de production — auraient droit à leur part de la propriété ou tout au moins des bénéfices de l'entreprise. Une telle conception part de l'hypothèse que toute entreprise rentre par nature dans la sphère du droit public. Hypothèse inexacte: que l'entreprise soit constituée sous forme de fondation ou d'association de tous les ouvriers comme copropriétaires, ou bien qu'elle soit propriété privée d'un individu qui signe avec tous ses ouvriers un contrat de travail, dans un cas comme dans l'autre, elle relève de l'ordre juridique privé de la vie économique.

Tout ce que Nous venons de dire s'applique à la nature juridique de l'entreprise comme telle; mais l'entreprise peut porter encore toute une catégorie d'autres rapports personnels entre participants, dont il faut aussi tenir compte, même des rapports de commune responsabilité. Le propriétaire des moyens de production, quel qu'il soit — propriétaire particulier, association d'ouvriers ou fondation — doit, toujours dans les limites du droit public de l'économie, rester maître de ses décisions économiques. Il va de soi que son revenu est plus élevé que celui de ses collaborateurs. Mais il s'ensuit que la prospérité matérielle de tous les membres du peuple, qui est le but de l'économie sociale, lui impose, à lui plus qu'aux autres, l'obligation de contribuer par l'épargne à l'accroissement du capital national. Comme il ne faut pas, d'autre part, perdre de vue qu'il est souverainement avantageux à une saine économie sociale que cet accroissement du capital provienne de sources aussi nombreuses que possible, il est par conséquent fort désirable que les ouvriers puissent, eux aussi, du fruit de leur épargne, participer à la constitution du capital national.

Nombre d'hommes, industriels comme vous, catholiques, et non catholiques aussi, ont, en maintes circonstances, exprimé-

ment déclaré que la doctrine sociale de l'Église — et elle seule — est en mesure de fournir les éléments essentiels pour une solution de la question sociale. Assurément la mise en œuvre et l'application de cette doctrine ne peuvent être l'ouvrage d'un jour. Sa réalisation exige de tous les participants une sagesse clairvoyante et prévoyante, une forte dose de bon sens et de bon vouloir. Elle réclame d'eux surtout une réaction radicale contre la tentation de chercher chacun son propre avantage aux dépens des autres participants — quelle que soit la nature et la forme de leur participation — et au détriment du bien commun. Elle requiert enfin un désintéressement tel que, seule, une authentique vertu chrétienne, soutenue par l'aide et la grâce de Dieu, peut l'inspirer.

C'est pour attirer cette aide et cette grâce sur votre Union, sur son développement interne et sur son rayonnement au dehors, particulièrement dans les pays qui, tout catholiques qu'ils sont, ont pourtant besoin de s'ouvrir plus largement à la pensée sociale de l'Église, que Nous vous donnons, dans toute l'effusion de Notre cœur, à vous tous et à votre Association, sous le puissant patronage de la Mère du divin amour, Notre Bénédiction apostolique.

Les agences de presse annonçaient le 2 mai 1949 que Pie XII avait reçu la veille un groupe d'ouvriers de Naples et leur avait déclaré : « L'Église aime l'ouvrier, bénit les contrats de travail, défend leur juste salaire, bénit la maison familiale et hygiénique pour l'ouvrier, construite si possible sur son terrain bien à lui, et offre ses bénédictions à tous les travailleurs du monde. »

L'Osservatore Romano, où paraissent habituellement les allocutions pontificales, s'est contenté de noter dans son numéro du 2 mai que le Souverain Pontife avait accordé la veille une audience générale qui rassemblait plusieurs groupes distincts, dont cinq cents ouvriers des établissements Cirio de Naples, et qu'il avait parlé en plusieurs langues, adressant à chaque groupe des paroles appropriées et les assurant de la sollicitude maternelle de l'Église. Aucun texte cependant n'a paru dans ce numéro ni les suivants.

14. **Encyclique « Fulgens radiatur »** sur saint Benoît (Pie XII). — 10 sous.
15. **La Profession médicale** (Pie XII). — Norme de la morale chrétienne; Le bon Samaritain; Responsabilité du médecin; Mission des médecins-dentistes. — 15 sous.
16. **L'Action catholique** (Pie XII). — Les principes sociaux de l'Église; Consignes de vie; La J. O. C.; C'est l'heure de l'action. — 15 sous.

TROISIÈME SÉRIE

17. **Le problème de la paix** (Pie XII). — Les conditions d'une entente internationale; Lettre au président Truman; Encyclique *Optatissima Pax*; Les deux esprits qui se disputent le monde: radio-message de Noël 1947. — 15 sous.
18. **La très sainte Vierge Marie** (Pie XII). — Congrégations mariales; A Jésus par Marie; Congrès national marial; Notre-Dame de Fatima; Le Cœur immaculé de Marie. — 15 sous.
19. **Les devoirs de l'heure** (Pie XII). — Levez-vous, Romains !; Veillez et priez !; Intercession de Marie pour la paix (Encyclique *Auspicia quaedam*); Consigne pour le salut du monde. — 10 sous.
20. **Les Professions** (Pie XII). — Aux aviateurs; aux ophtalmologistes; aux artisans; aux apiculteurs; aux employés de tramways; aux cheminots; aux chirurgiens. — 10 sous.
21. **Vues sur le monde** (Pie XII). — Entrevue sur la situation du monde; La question d'Israël; L'Europe dévastée; La situation au Japon; La situation en Pologne; En Allemagne: Problèmes actuels, Le passé et l'avenir. — 25 sous.
22. **Jeunesse d'Action catholique** (Pie XII). — Jeunesse croyante, pure, active; Principes, courage, vie chrétienne; Le militant chrétien d'aujourd'hui; « Vous êtes la lumière du monde »; Une triple victoire. — 15 sous.
23. **De la philosophie aux finances** (Pie XII). — Rôle de la philosophie; Principes chrétiens dans l'économie nationale; Fondements du droit privé; Contre l'égoïsme national; Les finances publiques. — 10 sous.

QUATRIÈME SÉRIE

24. **Associations religieuses et instituts séculiers** (Pie XII). — Le Tiers-Ordre franciscain; Apostolat de la la Prière; Congrégations mariales; Instituts séculiers: Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia*, Motu Proprio. — 20 sous.
25. **Politique chrétienne** (Pie XII). — L'Organisation des Nations Unies; L'Union interparlementaire; Le Fédéralisme; Radiomessage de Noël; Le problème des réfugiés; L'Organisation Internationale pour les Réfugiés. — 20 sous.
26. **Le Monde du Travail** (Pie XII). — Pour un christianisme vivant; Les pivots d'un véritable renouveau social; Les responsabilités de la classe ouvrière; Le problème du logement; Valeur surnaturelle du travail; Relations patronales-ouvrières. — 20 sous.

Ces fascicules paraissent à intervalles irréguliers. On s'abonne à une série (\$1.00) pour les recevoir à mesure qu'ils paraissent. On peut aussi se procurer les numéros déjà parus.

Semaines sociales du Canada

XXV^e SESSION — TROIS-RIVIÈRES

1948

LA PAIX

Volume grand format de 246 pages
que louait récemment le Souverain Pontife

\$2.00 — \$2.15 franco

(Série complète des 25 volumes: \$35.00)

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
Montréal



11

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL



BNQ



000 313 696